

Politique commerciale du Canada

M. Hees: Où sont-ils? C'est une insulte au Parlement qu'ils soient tous absents.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, je remarque qu'un seul ministre est présent à la Chambre, le solliciteur général (M. Fox), qui va probablement répliquer. Je remarque un ancien ministre, le député d'Eglinton (M. Sharp), qui semble très heureux de reparticiper au débat. Il a peut-être l'intention de demander d'être appelé et nommé ministre des Finances.

M. Hees: Je viens de l'entendre dire que les temps avaient bien changé.

M. Stevens: Puisque, dans ce débat sur le libre échange, il s'agit en fait de savoir quelle est la réaction du gouvernement canadien à la proposition commerciale des États-Unis et de connaître également sa réaction suite à la publication du rapport du Conseil économique, nous, les députés et la population, devrions être les premiers à connaître la position de notre gouvernement sur cette importante question, non pas les derniers.

J'aimerais profiter de l'occasion pour demander au gouvernement ce que font nos savants négociateurs? Que négocient-ils en notre nom sans les conseils ni l'assentiment du Parlement? La Chambre devrait nommer un comité consultatif permanent sur les négociations commerciales formé de représentants de tous les secteurs de l'économie, et qui étudierait toutes les questions ayant trait aux négociations commerciales internationales, en étroite collaboration avec le gouvernement. Ce comité devrait faire à la Chambre un compte rendu sur les principales négociations commerciales qui vont avoir lieu et il connaîtrait l'opinion de la Chambre à ce sujet.

Outre des représentants du grand public, ce comité devrait comprendre des représentants des associations de consommateurs, des détaillants, des petites entreprises, des fabricants, des mineurs, des travailleurs, des gouvernements provinciaux et des régions du Canada. En bref, il devrait constituer un conseil représentatif auquel le gouvernement et la Chambre pourraient demander quelle position le Canada doit adopter en matière commerciale.

Dans le document de travail intitulé «La voie à suivre» et dans le discours du trône, le gouvernement a reconnu qu'il ne peut plus dicter unilatéralement des réponses aux problèmes des années 70 et qu'il ouvrira une nouvelle ère de consultation et de participation du public; il comprendra peut-être alors le bien-fondé de la suggestion que je viens de faire. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser ce gouvernement inepte agir plus longtemps dans le secret. On ne peut plus se fier à ses seules fantaisies lorsqu'il s'agit de prendre des orientations commerciales qui peuvent avoir de profondes répercussions pour les travailleurs, les hommes d'affaires et les consommateurs canadiens.

J'ai dit ce que le gouvernement pourrait faire s'il comptait sérieusement obtenir un nouveau consensus public. J'aimerais mentionner brièvement ce qu'il a omis de faire jusqu'à présent. Il ne fait pas vraiment mention de la détérioration de la situation commerciale du Canada dans le document intitulé «La voie à suivre» ni dans le discours du trône. L'année dernière, le Canada avait un déficit global de la balance commerciale de 5 milliards de dollars et un déficit de 10 millions de dollars pour les biens manufacturés. Il est étrange que le gouvernement ne juge pas opportun d'exposer ces réalités économiques au moment où l'on négocie à Genève les

accords commerciaux les plus importants de l'histoire du GATT.

● (1530)

Afin de mettre ces négociations en perspective, je répète que la *Revue* de la banque du Canada, qui souligne l'importance du déficit de notre balance commerciale, estime que le déficit de l'ensemble des pays de l'OCDE en 1976 s'élèvera à quelque 20 milliards de dollars. A lui seul, au compte courant et au compte commercial, notre pays assumera une part étonnante de 25 p. 100. Monsieur l'Orateur, 25 p. 100 du déficit global que connaîtront tous les pays de l'OCDE, sera la part qu'assumera le Canada. Selon la *Revue*, notre déficit sera le plus élevé de tous les pays de cet organisme.

Comparons ce chiffre avec celui des États-Unis, dont la taille dépasse de neuf à dix fois la nôtre. Les États-Unis prévoient un déficit de l'ordre de 3.5 milliards, la France 2.75 milliards et le Royaume-Uni 2.5 milliards, soit la moitié du nôtre. Par contre, l'Allemagne et le Japon accuseront des excédents. Les pays de l'OPEP, les pays exportateurs de pétrole, envisagent cette année un surplus de 51 milliards, tandis que le déficit des pays non producteurs de pétrole doit atteindre 21 milliards. Le déficit des autres pays s'élèvera à 13 milliards. Selon les chiffres, le déficit mondial global s'élèvera à près de trois milliards de dollars.

La situation se résume à ceci: deux pays industrialisés, le Japon et l'Allemagne, accuseront un excédent. Ce sont les pays de l'OPEP qui accusent les plus forts excédents et le reste du monde, le Canada en tête, accumule des déficits énormes. Tel est le cadre dans lequel se déroulent les négociations de Genève. Voilà pourquoi nous ne cessons de répéter qu'il est temps que le gouvernement lève le voile sur le mystère dont il entoure ses négociations commerciales. Il devrait exposer clairement au Parlement et aux Canadiens les politiques qu'il se propose d'adopter pour corriger nos déficits commerciaux.

M. Paproski: Exposer ou démissionner.

M. Stevens: Quelle est la situation du Canada? Un rapport rédigé par le groupe consultatif sur l'économie en général, des services d'analyses économiques et politiques du ministère de l'Industrie et du Commerce, daté du 6 octobre 1976, soit juste un peu plus d'un mois, traite du commerce et de la balance des paiements du Canada depuis 1971 à juin 1976: et énonce clairement la nature de nos difficultés. Comme je l'ai dit, le rapport affirme que notre balance au compte courant est passée d'un excédent de 431 millions en 1971 à un déficit de près de cinq milliards l'an dernier. Le rapport ajoute ceci:

Le changement est d'autant plus remarquable car, encore en 1973, le Canada accusait un léger excédent au compte courant.

Durant cette période, les comptes des activités commerciales et non-commerciales se sont gravement détériorés, la balance commerciale passant du sommet de 2.7 milliards en 1973 à un déficit de 639 millions en 1975. Le déficit habituel du Canada au compte des invisibles a presque doublé de 1971 à 1975, passant de 2.1 milliards à 4.3 milliards. Pour le premier semestre de 1976, le déficit dépasse de près de 600 millions celui de la même période en 1975. On croit que le déficit au compte des invisibles pour l'ensemble de l'année atteindra près de cinq milliards de dollars.